

La consommation des ménages n'accélère que légèrement malgré le ralentissement des prix

Insee Première • n° 2056 • Juin 2025



En 2024, la dépense de consommation finale des ménages accélère légèrement en volume (+1,0 %), après une nette décélération en 2023 (+0,6 %) causée par l'inflation élevée. L'année 2024 est marquée par un ralentissement net des prix à la consommation (+2,2 % en moyenne annuelle, après +7,0 %), particulièrement pour les produits alimentaires (+1,3 % après +12,2 %). Cependant, les dépenses pour ces produits sont quasi stables (+0,1 % en volume, après -3,1 % en 2023). En revanche, la consommation de services continue d'augmenter, notamment les dépenses de loisirs et les services de transport.

Le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages accélère (+2,6 % au total et +2,1 % par unité de consommation), l'augmentation du revenu disponible brut en euros courants (+4,8 %) étant supérieure à la croissance des prix. Ainsi, le taux d'épargne des ménages augmente : il s'établit à 18,2 % et reste à un niveau plus élevé qu'avant-crise.

Après des rebonds de +5,2 % en 2021 et de +3,2 % en 2022, suivis d'un fort ralentissement en 2023 (+0,6 %), la **dépense de consommation finale des ménages** augmente de 1,0 % en volume en 2024 ► **figure 1** ► **figure 2**. Elle contribue pour +0,5 point à la croissance du produit intérieur brut (PIB, +1,2 %). Les prix à la consommation décélèrent fortement en 2024 à +2,2 %, après +7,0 % en 2023 : les prix de l'alimentaire en particulier ralentissent à +1,3 % après une forte hausse en 2023 (+12,2 %) liée au contexte géopolitique (guerre en Ukraine, augmentation des prix de l'énergie). Les prix des services financiers croissent de +4,3 % après une très forte hausse en 2023 due à l'augmentation des taux d'intérêt ► **encadré 1**. La hausse de la **consommation effective des ménages**, incluant les dépenses directement financées par la collectivité, est légèrement plus marquée (+1,1 %). En effet, la dépense de **consommation individualisable** des administrations publiques (APU) croît un peu plus fortement que celle des ménages (+1,3 %), comme celle des institutions sans but lucratif au service des ménages (+1,6 %).

Les dépenses en produits alimentaires sont stables, malgré le ralentissement des prix

En 2024, les dépenses en produits alimentaires stagnent (+0,1 % en volume, après -3,1 % en 2023), malgré des prix qui augmentent beaucoup moins qu'en 2023 (+1,3 % après +12,2 %). Les dépenses en poissons, légumes ou en viandes notamment continuent de baisser, tandis que celles de produits à base de céréales continuent d'augmenter.

La consommation en boissons à domicile décroît à nouveau en 2024, plus particulièrement pour les boissons alcoolisées (-3,6 % après -5,4 %). Les achats de tabac sont également en forte baisse (-9,1 % après -5,7 %) : contrairement aux autres produits alimentaires, les prix du tabac augmentent fortement (+9,5 % après +7,7 %), avec des hausses de tarifs en janvier puis en mars 2024.

Les dépenses en énergie rebondissent en volume, après deux années de baisse

Les dépenses de logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles

augmentent légèrement en 2024, +1,2 % après +0,7 % en 2023. Les **loyers réels** augmentent à un rythme légèrement moins soutenu qu'en 2023 (+2,3 % après +2,5 %), mais suivent globalement un rythme stable depuis 2015. Les **loyers imputés** augmentent quant à eux de 1,2 % en 2024, dans la tendance des années précédentes. Les dépenses des ménages en électricité, gaz et autres combustibles rebondissent légèrement en 2024 (+1,3 %, après -3,2 % en 2023 et -10,9 % en 2022), malgré des prix qui continuent d'augmenter fortement (+11,5 % après +13,3 % et +15,3 %). Le retour à des températures plus basses que les deux dernières années explique en partie cette augmentation.

► Encadré 1 – Comprendre les écarts entre le déflateur de la consommation des ménages et l'indice des prix à la consommation

Le calcul du **déflateur** de la dépense de consommation s'appuie, pour la majorité des produits, sur les évolutions de prix collectés pour les besoins de l'indice des prix à la consommation (IPC). Cependant, le champ des produits suivis en comptabilité nationale est plus large que celui de l'IPC. Notamment, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim), les loyers imputés et l'assurance-vie sont intégrés dans le champ de la consommation de la comptabilité nationale, mais pas dans celui de l'IPC. Par ailleurs, la comptabilité nationale retient dans certains cas des indices de prix alternatifs à l'IPC, en raison de concepts ou de méthodologies différents (par exemple : jeux de hasard, assurances-dommages, gaz et électricité, télécommunications). Enfin, le déflateur de la dépense de consommation donne un poids différent de celui de l'IPC aux divers postes de la consommation : il se fonde sur leur poids courant dans la dépense de consommation, alors que l'IPC s'appuie dans sa construction sur leur poids de l'année passée dans la consommation effective des ménages.

En 2024, l'IPC progresse en moyenne annuelle de 2,0 %, contre 2,2 % pour le déflateur de la dépense de consommation. Cet écart relativement limité est dans la tendance des années passées, et s'explique par des effets qui se compensent en partie. Une exception récente porte sur l'année 2023, où le déflateur de la dépense de consommation des ménages était de 7,0 %, contre 4,9 % pour la moyenne annuelle de l'IPC. L'écart sans précédent entre ces deux agrégats, de 2,1 points de pourcentage, résultait majoritairement d'un effet de champ : les Sifim tiraient largement le déflateur à la hausse.

Les dépenses en transports ralentissent en 2024

Les dépenses en transports continuent d'augmenter en 2024, mais à un rythme moindre qu'en 2023 (+1,6 % après +3,4 %). En particulier, les dépenses en services de transport ralentissent (+5,3 % en volume), après des fortes hausses en sortie de crise du Covid-19 (+45,6 % en 2022 et +7,8 % en 2023). Les dépenses en carburants et lubrifiants augmentent (+1,8 %, après -3,3 % en 2023 en volume), en lien avec des prix en baisse (-4,7 %).

En revanche, les achats de véhicules diminuent (-1,3 %) : cette baisse fait suite à une forte augmentation en 2023 (+12,0 %), conséquence de la fin des difficultés de production et d'approvisionnement. Les achats de voitures neuves baissent particulièrement en 2024 (-5,8 % après +18,6 %), tandis que le marché de l'occasion reste florissant (+9,6 %). Les achats de motocycles baissent également (-2,2 % après +9,0 %). Par ailleurs, la demande en vélos continue de s'essouffler en 2024 (-10,5 % après -7,3 %), après des équipements massifs en 2020 et 2021 à la suite de la crise sanitaire.

Les dépenses en hébergement et restauration continuent de ralentir

Après deux années de forte hausse en 2021 et 2022, les dépenses en hébergement et restauration décèlent, à +2,3 % en 2024 après +3,3 % en 2023. Pour les services de restauration, les dépenses augmentent de +2,2 %, après +3,1 %, alors que les prix décèlent (+3,2 % après +5,6 %). Pour les services d'hébergement, les dépenses ralentissent, à +2,6 % après +4,2 %, et les prix continuent d'augmenter (+3,6 % après +3,3 %). L'année 2024 est par ailleurs

► 1. Consommation des ménages par fonction en 2024, et évolutions

en %

Poste de dépenses	Évolution en volume		Évolution entre 2019 et 2024, en volume ³	Écart à la tendance 2015-2019 en 2024 en volume ⁴	Évolution en prix		Valeur 2024 (en milliards d'euros)
	2023	2024			2023	2024	
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	-3,1	0,1	-1,8	-3,8	12,2	1,3	187,5
Produits alimentaires, dont :	-3,0	0,3	-1,9	-3,4	12,3	1,2	171,7
Pains et céréales	0,2	2,8	13,1	-0,6	12,3	1,4	34,7
Viandes	-3,6	-1,4	-11,5	-2,5	10,6	0,1	33,3
Poissons et crustacés	-8,4	-3,4	-19,7	1,3	9,0	0,7	7,3
Légumes	-4,8	-0,8	-8,9	-9,9	14,0	2,2	20,3
Boissons non alcoolisées	-4,3	-2,2	-1,4	-7,9	11,7	2,1	15,9
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants, dont :	-4,5	-5,4	-12,7	-5,3	7,0	5,2	51,1
Boissons alcoolisées	-5,4	-3,6	-9,7	-8,5	7,6	1,6	21,4
Tabac	-5,7	-9,1	-22,9	-4,4	7,7	9,5	24,3
Articles d'habillement et chaussures	-2,8	0,3	-7,6	-5,6	2,5	0,3	44,5
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles, dont :	0,7	1,2	5,6	0,0	3,9	3,7	424,7
Loyers réels	2,5	2,3	13,4	0,7	2,3	2,5	77,0
Loyers imputés	1,2	1,2	6,1	0,0	1,6	1,9	220,7
Entretien et réparation des logements	-0,5	-0,9	7,8	3,4	5,4	2,4	33,3
Électricité, gaz et autres combustibles	-3,2	1,3	-8,7	-5,1	13,3	11,5	68,5
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	-5,3	-2,1	-4,3	-10,7	6,2	-0,2	57,8
Meubles, articles d'ameublement et tapis	-7,2	-5,1	-8,6	-16,7	5,7	0,0	17,6
Appareils ménagers	-5,3	2,3	5,9	-12,2	2,7	-2,4	12,2
Santé	2,4	4,6	13,6	8,2	1,6	1,0	58,5
Transports, dont :	3,4	1,6	-2,7	-12,8	4,0	0,1	194,3
Achats de véhicules	12,0	-1,3	-12,1	-25,7	4,0	0,8	40,7
Carburants, lubrifiants	-3,3	1,8	-5,5	-3,8	0,3	-4,7	52,7
Services de transports	7,8	5,3	-1,8	-14,7	8,0	2,9	36,1
Information et communication, dont :	1,1	4,1	17,9	5,6	0,3	-1,4	55,2
Matériel d'information et de communication	-1,3	2,8	16,2	1,0	-3,9	-5,2	14,2
Services d'information et de communication	1,8	4,5	17,8	7,0	2,1	0,1	40,7
Loisirs, sport et culture, dont :	3,3	3,3	9,5	0,0	4,3	1,3	108,2
Jeux, jouets, articles de sport	5,4	-0,6	13,2	-7,0	-1,6	-2,6	16,4
Services récréatifs	4,2	12,8	27,9	9,0	4,4	-0,4	38,9
Services culturels	10,5	4,0	14,6	2,2	3,4	3,2	13,1
Presse, livres et papeterie	-4,6	-3,4	-9,9	14,6	4,6	2,7	11,1
Services de l'enseignement	2,6	2,8	2,2	-10,0	3,6	2,9	11,2
Restaurants et services d'hébergement	3,3	2,3	17,1	0,7	5,0	3,3	131,1
Services de restauration et de débits de boissons	3,1	2,2	18,4	1,3	5,6	3,2	101,7
Services d'hébergement	4,2	2,6	12,6	-1,3	3,3	3,6	29,4
Assurances et services financiers	2,6	1,0	7,5	0,8	35,3	4,5	124,8
Assurances	2,8	2,4	9,0	1,2	2,0	4,5	77,4
Services financiers	1,8	-1,2	1,1	-1,1	179,0	4,3	47,3
Soins corporels, protection sociale et biens et services divers	0,9	0,6	3,3	2,9	5,6	2,1	94,9
Correction territoriale	6,5	14,1	62,7	146,0	6,2	1,9	-16,4
Dépense de consommation des ménages	0,6	1,0	3,5	-2,9	7,0	2,2	1 527,5
Consommation individualisable des APU¹, dont :	0,9	1,3	7,0	0,6	3,4	2,2	456,5
Santé	1,5	3,2	14,3	3,6	2,6	0,2	217,0
Éducation	-0,4	-0,8	1,9	-1,2	4,9	5,8	126,8
Action sociale	0,6	-0,4	-0,4	-5,8	3,7	2,8	73,7
Logement	-1,9	-0,4	-10,1	0,7	2,3	2,5	14,5
Consommation individualisable des ISBLSM²	2,2	1,6	8,5	3,0	4,3	2,1	67,8
Consommation effective des ménages	0,7	1,1	4,4	-2,0	6,1	2,2	2 051,8

1 Administrations publiques.

2 Institutions sans but lucratif au service des ménages.

3 L'évolution est calculée entre les niveaux de 2019 et les niveaux de 2024 exprimés en volumes aux prix de l'année de base 2019.

4 La comparaison des niveaux de consommation à la tendance annuelle d'avant-crise a été réalisée en calculant le niveau qu'aurait eu la consommation si la tendance observée entre 2015 et 2019 sur les volumes, aux prix de l'année de base 2019, avait été prolongée entre 2020 et 2024. Pour cela, des niveaux fictifs de 2020 à 2024 ont été calculés par régression linéaire sur une tendance temporelle entre 2015 et 2019, et comparés aux niveaux effectivement observés.

Lecture : En 2024, la dépense de consommation finale des ménages en produits alimentaires et boissons non alcoolisées croît de 0,1 % en volume (après -3,1 % en 2023). Cette dépense représente 187,5 milliards d'euros.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2020.

marquée par l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) en France ► **encadré 2** : le ralentissement de la consommation en hébergement et restauration semble suggérer que cet événement a un impact limité sur l'ensemble de l'année 2024 avec un potentiel effet de substitution avec des dépenses qui ont pu être reportées à cause des JOP.

Les dépenses de loisirs continuent d'augmenter, portées notamment par la période olympique

Les dépenses en loisirs, sport et culture continuent d'augmenter au même rythme qu'en 2023 (+3,3 % en volume), avec des effets contrastés selon les postes de dépenses.

Les dépenses en services récréatifs accélèrent (+12,8 % après +4,2 %), portées par l'achat de billets, notamment pour les JOP, mais aussi par les jeux de hasard, probablement en lien avec les JOP et le championnat d'Europe de football masculin. En revanche, les dépenses en services culturels ralentissent (+4,0 % après +10,5 %).

Les dépenses des ménages en presse, livres et papeterie poursuivent leur chute continue depuis 2007, à l'exception de l'année 2021 (rebond transitoire des achats de livres).

Par ailleurs, les dépenses en jeux, jouets et articles de sport diminuent (-0,6 % en 2024, après +5,4 %), notamment à cause de la chute des ventes de consoles de jeux vidéo. Une forte hausse des achats de consoles avait marqué l'année 2023, suite à la commercialisation d'un nouveau modèle de console et des pénuries en 2022.

La consommation en meubles et appareils ménagers baisse pour la troisième année consécutive

La consommation en meubles et appareils ménagers baisse de -2,1 % en volume en 2024, après -5,3 % et -4,0 % les deux années précédentes, et ce malgré des prix stabilisés (-0,2 % après +6,2 %). Cependant, si les achats de meubles, articles d'ameublement et tapis baissent pour la troisième année consécutive (-5,1 % en 2024), les achats d'appareils ménagers rebondissent en 2024 (+2,3 % après -5,3 %), notamment grâce au succès de nouveaux produits comme les *air fryers* ou les aspirateurs laveurs.

La consommation en santé soutenue par les dépenses en médicaments

La consommation des ménages en santé est en grande partie prise en charge par les administrations publiques (78,8 % de la

► Encadré 2 – Les Jeux Olympiques et Paralympiques

La France a organisé et accueilli à l'été 2024 les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP). Ces grands événements sportifs sont susceptibles de générer un impact économique significatif sur le pays d'accueil, en amont principalement dans le secteur de la construction, et durant la compétition dans les secteurs des services, notamment ceux liés au tourisme (hébergement, restauration, transport, etc.). L'ampleur de ces effets est toutefois sujette à débats : ceux-ci peuvent s'avérer relativement faibles dans les pays ayant déjà une forte attractivité touristique, du fait d'effets d'éviction.

Les premiers travaux de l'Insee ont anticipé un surcroît d'activité pouvant aller jusqu'à +0,3 point de PIB au troisième trimestre 2024, suivi d'un net coup de frein de l'activité au dernier trimestre [Kiren J. et al., 2024]. En cohérence avec ces travaux, les estimations annuelles indiquent une accélération en 2024 des dépenses en services récréatifs, portées par la billetterie des JOP (+1,5 milliard d'euros selon le rapport du Comité d'organisation des JOP, dont un tiers des spectateurs seraient non résidents français). Toutefois, en 2024, les évolutions annuelles des dépenses en services de transports et en hébergement et restauration sont comparables à celles de 2023, voire un peu moins fortes, ce qui peut suggérer un effet de substitution avec des dépenses qui auraient eu lieu sans les JOP. Les JOP pourraient néanmoins avoir des retombées à plus long terme sur la consommation des ménages et plus largement l'activité économique (tourisme, logement, infrastructures), qui ne sont pas encore mesurables dans cette étude.

consommation totale effective). Ainsi, les dépenses des ménages (avant paiements et remboursements des mutuelles) n'en représentent que 21,2 %.

En raison des mesures de déremboursement en 2024, la hausse de la consommation est plus élevée pour les ménages (+4,6 % en 2024 en volume, après +2,4 %) que pour les administrations publiques (+3,2 % après +1,5 %). En particulier, les restes à charge des ménages en médicaments et soins de ville accélèrent sous l'effet des hausses des franchises médicales en mars 2024 et du doublement de la participation forfaitaire en mai 2024.

La consommation reste globalement en dessous de sa tendance avant-crise

En 2024, la dépense de consommation finale des ménages dépasse son niveau de 2019 en volume (+3,5 %), mais est inférieure au niveau qu'elle aurait atteint en évoluant selon sa tendance en volume d'avant-crise sanitaire (-2,9 % par rapport à la tendance 2015-2019). C'est le cas de nombreux postes de dépenses.

En particulier, les dépenses en transports, très affectées en 2020 par la crise sanitaire, restent en 2024 très en deçà de leur tendance d'avant-crise (-12,8 % par rapport à la tendance 2015-2019), mais aussi de leur niveau de 2019 (-2,7 %). De même, les dépenses en meubles et articles de ménage et entretien courant du foyer sont en deçà de leur tendance d'avant crise (-10,7 %), tout comme les dépenses en articles d'habillement et en chaussures (-5,6 %), en boissons alcoolisées et tabac (-5,3 %) et en produits alimentaires et boissons non alcoolisées (-3,8 %). En revanche, les dépenses en loisirs, sport et culture, fortement affectées par la crise

sanitaire, retrouvent cette année leur tendance d'avant-crise, tout comme celles de logement, eau, gaz et électricité, affichant une progression nette par rapport à leur niveau de 2019 (respectivement +9,5 % et +5,6 %).

À l'inverse, quelques postes de dépenses dépassent même en 2024 leur tendance d'avant-crise : les dépenses de santé (+8,2 %), les dépenses en information et communication (+5,6 %) et dans une moindre mesure celles en hébergement et restauration (+0,7 %).

Les dépenses des touristes étrangers en France augmentent

En 2024, les dépenses des touristes étrangers en France (71,6 milliards d'euros, +6,7 %) augmentent davantage que celles des résidents français à l'étranger (55,2 milliards d'euros, +4,7 %), en partie grâce à la tenue des JOP en France : les non-résidents français ont réalisé un tiers des achats de billetterie des JOP (pour environ 500 millions d'euros). Ces deux postes de dépenses touristiques dépassent sensiblement leur niveau d'avant crise, tout comme leur solde, appelé correction territoriale (-16,4 milliards d'euros en 2024, -8,5 milliards d'euros en 2019).

Le pouvoir d'achat des ménages accélère

En valeur, le **revenu disponible brut (RDB)** continue d'augmenter (+4,8 % en 2024 après +7,9 %), porté par les revalorisations induites par l'inflation élevée de 2023, notamment sur les retraites ► **figure 2**. Par ailleurs, le prix de la dépense de consommation finale des ménages ralentit nettement en 2024. En conséquence, le **pouvoir d'achat** augmente de nouveau en 2024, à un rythme plus fort (+2,6 %, après +0,8 % en 2023).

► 2. Taux d'épargne et évolutions de la consommation, des prix et du revenu, entre 2015 et 2024

en %

Indicateur économique	Moyenne annuelle 2015 - 2019	2021	2022	2023	2024
Consommation effective (en volume)	1,4	6,0	3,2	0,7	1,1
Dépense de consommation (en volume)	1,5	5,2	3,2	0,6	1,0
Prix de la consommation effective	0,8	1,0	3,8	6,1	2,2
Prix de la dépense de consommation	0,9	1,4	4,9	7,0	2,2
Dépenses pré-engagées (en volume)	1,2	3,1	0,7	1,2	1,4
Dépenses pré-engagées (en prix)	0,7	1,3	3,4	9,5	3,6
Revenu disponible brut (en valeur)	2,6	4,8	5,3	7,9	4,8
Taux d'épargne (en % du revenu disponible brut)	14,1	19,1	16,9	17,0	18,2
Pouvoir d'achat du revenu disponible brut	1,7	3,4	0,4	0,8	2,6
Pouvoir d'achat du revenu disponible brut par UC ¹	1,1	2,9	-0,2	0,3	2,1
Revenu arbitral (en valeur)	2,9	5,0	5,9	6,6	4,7
Pouvoir d'achat du revenu arbitral	1,9	3,6	0,1	1,0	3,3
Pouvoir d'achat du revenu arbitral par UC ¹	1,3	3,0	-0,5	0,4	2,8
Pouvoir d'achat du revenu disponible brut ajusté	1,6	4,6	1,2	1,0	2,3
Pouvoir d'achat du revenu disponible brut ajusté par UC ¹	1,0	4,0	0,6	0,4	1,8

¹ Unité de consommation.

Lecture : En 2024, la consommation effective en volume a augmenté de 1,1 % par rapport à 2023. En 2024, le taux d'épargne s'établit à 18,2 %. Il s'établissait en moyenne à 14,1 % entre 2015 et 2019.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2020.

► Méthodes

Dans l'ensemble de cette étude, les évolutions sont exprimées en volume, aux prix de l'année précédente, sauf mention contraire.

► Définitions

La **dépense de consommation finale des ménages** se limite aux dépenses que les ménages supportent directement. Elle comprend la part des dépenses de santé et d'éducation restant à leur charge. Elle comprend également des dépenses théoriques comme les loyers imputés ou les services d'intermédiation financière indirectement mesurés.

La **consommation effective des ménages** est la somme de la dépense de consommation finale des ménages et des consommations individualisables des administrations publiques (APU) et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Les **consommations individualisables** bénéficient directement aux ménages tout en étant prises en charge par la collectivité, en particulier les dépenses pour l'éducation, la santé, l'action sociale et le logement.

Les dépenses de consommation finale des ménages en logement incluent les **loyers réels** versés par les locataires (aides au logement déduites), mais également les **loyers imputés**, que les propriétaires auraient payés s'ils étaient locataires du logement qu'ils habitent.

Le **revenu disponible brut** (RDB) est le revenu dont disposent les ménages pour consommer ou investir, après opérations de redistribution. Il comprend l'ensemble des revenus d'activité, des revenus de la propriété et des revenus fonciers (y compris les revenus locatifs imputés aux ménages propriétaires du logement qu'ils occupent). On y ajoute principalement les prestations sociales en espèces reçues par les ménages et on en retranche les cotisations sociales et les impôts versés.

Le **pouvoir d'achat** du revenu disponible brut (RDB) est égal au RDB déflaté à l'aide de l'indice des prix des dépenses de consommation finale des ménages.

Les **dépenses dites pré-engagées** sont supposées réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Ces dépenses comprennent notamment les dépenses liées au logement, y compris les loyers imputés et les dépenses relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ; les services de télécommunications ; les assurances (hors assurance-vie) ; les services financiers et les frais de cantine.

Le **revenu arbitral** retire du revenu disponible brut les dépenses pré-engagées.

Le **revenu disponible brut ajusté** (RDBA) ajoute au RDB les dépenses individualisables des APU et des ISBLSM. Le pouvoir d'achat du RDBA est égal au RDBA déflaté à l'aide de l'indice des prix de la consommation effective des ménages.

De manière générale, un **déflateur** implicite mesure les variations de prix dans un domaine de l'économie en divisant la grandeur en valeur par cette même grandeur en volume.

Les dépenses de consommation finale augmentent à un rythme moins soutenu en volume (+1,0 % après +0,6 %) que le pouvoir d'achat du RDB. Ainsi, le taux d'épargne des ménages, qui a atteint un pic en 2020 puis baissé en 2021 et 2022, augmente à nouveau en 2024, à 18,2 % du RDB, après 17,0 % en 2023. Il reste à un niveau nettement plus élevé que sa moyenne entre 2015 et 2019 (14,1 %).

Une fois ramené au niveau individuel et en tenant compte de l'évolution de la taille des ménages, le pouvoir d'achat augmente moins fortement (pouvoir d'achat du RDB par unité de consommation : +2,1 % en 2024, après +0,3 % en 2023).

En valeur, les **dépenses dites pré-engagées** augmentent en 2024 (+5,0 %), portées notamment par les dépenses en services d'information et de communication (+4,6 %). Ces dépenses augmentent plus que le RDB (+4,8 %) : une fois déduites ces dépenses, le **revenu arbitral** est légèrement moins dynamique en valeur que le RDB (+4,7 %). En volume, le pouvoir d'achat du revenu arbitral augmente cependant davantage que le pouvoir d'achat du RDB, car le prix des dépenses pré-engagées est plus dynamique que le reste des dépenses (+3,6 % contre +2,2 % pour le total des dépenses) du fait de la hausse des prix de l'énergie notamment. ●

Paul-Antoine Beretti, Julia Cuvilliez (Insee)

Retrouvez les données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

► Pour en savoir plus

- **Héam J.-C., Quévat B.**, « [Les comptes de la Nation en 2024 – Le PIB ralentit mais le pouvoir d'achat des ménages accélérateur](#) », Insee Première n° 2053, mai 2025.
- **Kiren J., Niay M., Rouleau G.**, « [Un « effet JOP » sur la croissance de l'ordre de 0,3 point de PIB au troisième trimestre](#) », in Du PIB, des Jeux, des inconnues, coll. « Note de conjoncture », juillet 2024.

Direction générale :
88, avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :
H. Michaudon,
S. Papon

Maquette :
M. Gazaix

Code Sage : IP252056
ISSN 0997-6252
© Insee 2025
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur



Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction :
T. Pelé

✉@InseeFr
www.insee.fr

